



La Réunion le 02 février 2016,

L'intersyndicale de La Réunion

à

M. Manuel Valls
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 Paris

Objet : Situation de l'IFCASS

Monsieur le premier ministre,

Nous tenons à attirer votre attention sur la situation de l'Institut de formation aux carrières administratives sanitaires et sociales (IFCASS) implanté à Dieppe. Cet institut voit aujourd'hui son avenir menacé, situation qui mérite une mobilisation urgente de tous, et en particulier des services de l'Etat en vue d'une solution durable.

L'IFCASS forme chaque année 340 jeunes venus d'Outre-Mer (pour plus des ¾ de l'effectif). Cette école permet à des jeunes issus de milieux très modestes d'accéder aux formations dispensés par l'IFCASS et de réussir les concours des carrières sanitaires et sociales. Grâce à un bon niveau d'encadrement et à des conditions d'études optimales, le taux d'insertion sur le marché du travail est de 80%.

Devant une situation d'urgence, les élèves et le personnel de cet institut ont entamé un combat difficile mais légitime afin de pérenniser cette école de la réussite.

L'avenir de l'IFCASS dépend pour partie d'une subvention de 1,1 million d'euros dont l'Etat ne garantit pas de manière pérenne le versement, bien qu'il soit à l'origine de l'établissement géré sous la forme d'un groupement d'intérêt public depuis 1997.

C'est incompréhensible au regard des enjeux de formation qui mobilisent les services de l'Etat. C'est incompréhensible au moment où le Président de la République vient de décréter l'urgence d'une mobilisation pour l'emploi et fait de l'insertion une priorité au travers d'un plan de formation pour 500 000 demandeurs d'emploi.

Dans un contexte de chômage de masse, l'Etat peut-il laisser cet institut disparaître alors qu'elle obtient des résultats probants ?

Nous attirons donc votre attention pour obtenir l'assurance d'un engagement du gouvernement sur ce dossier afin de pérenniser cette école de la réussite.

Une délégation comprenant l'intersyndicale de l'IFCASS, des élèves, des élus de la République a été

reçue le vendredi 22 janvier au Ministère des Outre-Mer. Les annonces floues et insuffisantes de Madame la Ministre n'assurent en rien la pérennité de cette école.

A sa décharge, il convient de vous rappeler que la décision du Ministère des Affaires sociales en 2011 de supprimer de manière unilatérale sa subvention est à l'origine de la situation financière précaire de l'IFCASS.

Pour continuer à vivre, l'IFCASS attend donc une décision politique pour que l'Etat respecte ses engagements et prenne ses responsabilités face à sa jeunesse.

De nombreux réunionnais y ont trouvé la réussite et l'intégration sociale grâce à l'excellence des formations prodiguées par cet établissement. Ne laissons pas se fermer une à une les portes de l'espoir.

Certains de l'attention que vous porterez à cette demande unitaire et dans l'attente de votre décision, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

L'intersyndicale de La Réunion

Jean-Pierre Rivière
CFDT

Paul Junot
CFTC

Eric Marguerite
FO

Ivan Hoarau
CGTR

Marie-Hélène Dor
FSU

Pascal Valiamin
Solidaires

Eric Chavriacouty
UNSA